

**MASTER**

MENTION

Droit des Affaires

PARCOURS-TYPE

Droit de la Propriété Intellectuelle *(Cursus normal et double diplôme franco-espagnol)*Capacité d'accueil
2022-2023 :**25 places en 1^{ère} année**
25 places en 2^{ème} année

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention :

Gérard JAZOTTES, *Professeur des universités*

Parcours-type :

Alexandra MENDOZA-CAMINADE,
Professeur des universités

Code RNCP : 34127

120 crédits - 4 semestres

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :
www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRESENTATION

Les semestres 1 et 2 offrent aux étudiants une formation diversifiée en droit des affaires, adaptée à leurs besoins professionnels et/ou scientifiques.

Les semestres 3 et 4 dispensent une formation de haut niveau en droit de la propriété intellectuelle, et ce dans ses deux pans : propriété littéraire et artistique et propriété industrielle. Cet enseignement est complété par une formation renforcée en techniques contractuelles, une initiation à l'économie de la connaissance, ainsi qu'un renforcement du niveau linguistique en anglais spécialisé de la propriété intellectuelle.

La formation met l'accent sur les réseaux et les services de communications électroniques (étude du droit du numérique et de son influence sur la propriété intellectuelle), sur le droit international, ainsi que sur l'initiation aux domaines scientifiques nouveaux, nouvelles technologies et environnement numérique (médicaments, biotechnologies, nanotechnologies, intelligence artificielle, sécurité des données...).

Aux semestres 3 et 4, cette formation accueille, grâce à sa co-habilitation avec l'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier, des étudiants scientifiques issus du M1 biochimie-biotechnologie. Après une formation juridique au cours de deux séminaires (initiation et perfectionnement juridiques), ces étudiants acquièrent une solide compétence en droit de la propriété intellectuelle, notamment dans leurs thématiques de prédilection relatives aux créations industrielles (brevets d'invention, logiciels), afin de compléter leurs compétences techniques.

De plus, les étudiants, notamment salariés, peuvent être autorisés à préparer le Master 2 en deux années. Certains cours étant numérisés, une partie des enseignements peut être dispensée à distance par Internet.

Double diplôme franco-espagnol en 2^{ème} année de master :

Certains candidats, en nombre limité, peuvent suivre de janvier à juin un double cursus avec l'Université Carlos 3 de Madrid (Espagne).

En plus des exigences classiques, la maîtrise du castillan est un préalable nécessaire. A l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, ils se verront délivrer le Master mention Droit des affaires Parcours-type Droit de la Propriété Intellectuelle par l'Université Toulouse Capitole ainsi que le Master en Propriété intellectuelle par l'Université Carlos 3 de Madrid.

Ce parcours peut être valorisé par un stage *in situ* sur les mois de juillet et août qui suivent la fin de la formation.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

Ce Master s'inscrit dans un parcours de droit des Affaires. A ce titre, il repose sur un agrégat de connaissances principalement acquises en droit commercial, droit de la concurrence et de la consommation ainsi qu'en droit des sociétés.

Il s'appuie en outre sur les concepts classiques du droit des obligations et du droit de la responsabilité civile, qui seront notamment sollicités au cours des séminaires de techniques contractuelles. Au-delà, certaines incursions en droit pénal, droit du travail, droit fiscal, ainsi qu'en comptabilité seront observées au service de la compréhension des fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle.

Si certains des candidats ont déjà bénéficié d'enseignements en droit de la propriété intellectuelle, tel n'est pas forcément le cas de tous. Aussi, ce Master propose de parfaire la formation de tout juriste intéressé par l'importance croissante de la propriété intellectuelle et de l'immatériel dans nos sociétés et nos économies en fixant les règles nationales, européennes et internationales, propres aux divers domaines de la propriété intellectuelle. Car, selon une vocation généraliste, les deux pans de cette discipline seront explorés : propriété littéraire et artistique, d'une part, et propriété industrielle, d'autre part.

LIENS UTILES**RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :**

- <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-ouverte-et-a-distance/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/>

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>
- La DOC en ligne du SUIO-IP :**
- <https://suiio-ut-capitole.centredoc.fr/>

INFORMATIONS SUR LES STAGES :

(Législation, convention de stage...)

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

- <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>

Malgré leur opposition classique, les étudiants ont en effet beaucoup à apprendre de leur confrontation, tant l'un et l'autre s'enrichissent mutuellement. Cette formation se propose de développer les compétences des étudiants dans chacun de ces champs.

Au cours de cet apprentissage, ils seront appelés à en maîtriser les concepts fondamentaux, à en appliquer les règles, sans oublier d'aiguiser leur regard critique puisque, leur confrontation à des cas concrets leur permettra d'en discuter les mérites et limites (que ce soit à l'occasion de leur participation à une « Clinique du droit de la PI », en collaborant avec le Barreau des Arts, en assurant une veille avec une association spécialisée : l'IPAT, en participant aux colloques et journées d'études de l'équipe de recherche EPITOUL, voire encore au gré de différents concours : SACEM, CN2PI...).

Forts de ces expériences pratiques et théoriques, en ce qu'elles font appel à leurs qualités de recherche, à la rigueur de leur raisonnement juridique et de leur démonstration, à leurs talents d'écriture, et à même d'éveiller leur curiosité intellectuelle, les étudiants seront aguerris à l'identification des divers enjeux portés par la création, l'innovation en ayant une parfaite connaissance et maîtrise des moyens de protections des œuvres, qu'elles soient littéraires et artistiques, relatives aux logiciels, aux brevets, aux inventions, aux obtentions végétales, aux marques, aux appellations d'origine, Et ce, à l'échelon interne, européen et international. Ceci leur permettra de répondre aux nouveaux défis posés par la valorisation et la protection de l'innovation auprès d'entreprises intervenant dans des secteurs traditionnels comme dans des secteurs économiques émergents. Car, désormais, la problématique de la propriété intellectuelle est une préoccupation communément partagée.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Droit des affaires sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34127/>

MÉTIERS VISÉS :

Les diplômés du parcours Propriété Intellectuelle travaillent dans des organismes de recherche, dans des cabinets d'avocats et des cabinets de conseils en propriété industrielle, dans des entreprises innovantes, ainsi que dans des secteurs très variés : tels que l'industrie du luxe (Chanel, L'Oréal, Vente Privée...), de l'édition, de la production (Studio Canal, Bam prod...), des jeux vidéo, des télécoms et solutions informatiques, dont les logiciels (SB Group, Infomil...), du « social media » (Jellysmack, Bizness), mais encore dans le secteur de l'industrie pharmaceutique (Pierre Fabre, Biogaran, Sanofi, Innate Pharma...), de la cosmétique (L'Occitane, Graine de Pastel, Yves Rocher...), de l'alimentation (Nutrition et santé, Lactalis, Adisseo, Danone ...), du commerce électronique (Vente Privée, Vestiaire collective, Eram,...). Leur insertion concerne également les entreprises de recherche en biotechnologies (TOTAL, PSA, Michelin, Vinci Energies, Alstom, Liebherr, AREVA, IBM, Microsoft,...) ou encore les services de valorisation des organismes de recherche publique et d'universités (Institut Curie, CHU, CNRS, CNES, INA...), ainsi que les entreprises implantées dans le bassin toulousain (AIRBUS, Latecoere, SAFRAN, Thales, Sogclair aerospace, Alpha Mos...)

Les étudiants se tournent vers les professions de juriste d'entreprise, d'avocat, de collaborateur dans les services de valorisation de la recherche, de conseil en propriété industrielle, d'examineur à l'INPI et à l'OMPI.

Parmi les diplômés, les emplois exercés en France et à l'étranger ressortent de différents secteurs : qu'il s'agisse de l'industrie du cinéma, de l'édition, d'entreprises de création de logiciels, de l'aéronautique, du luxe, des médicaments, de la cosmétologie, de cabinets d'avocats (gestion de portefeuille de marques), d'assistants à l'INPI, de valorisation de la recherche, ou encore de laboratoires.

Certains étudiants ont poursuivi leurs études et obtenu le diplôme du CEIPI.

D'autres sont en thèse et ont vocation à travailler dans le milieu universitaire ou celui de la recherche.

La double compétence acquise par les étudiants de formation scientifique leur permet notamment de répondre aux besoins des secteurs de la veille technologique, de la valorisation de la recherche et des cabinets de conseil en propriété industrielle.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Président de l'université.

ATTENDUS POUR LE MASTER MENTION DROIT DES AFFAIRES PT DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE :

Attendu 1 : Licence conseillée

- Être titulaire d'une Licence en Droit, en AES, Science politique
- Ou être titulaire d'un diplôme d'IEP
- Ou justifier d'une expérience professionnelle significative dans le périmètre disciplinaire.

Attendu 2 : Savoirs académiques/disciplinaires

- Avoir obtenu des résultats montrant de bonnes capacités à la poursuite d'études en Master.

Attendu 3 : Savoir-faire

- Disposer de sérieuses compétences rédactionnelles, d'argumentation et d'expression orale.
- Savoir travailler en autonomie et mobiliser la documentation.
- Justifier éventuellement d'une compétence en anglais, si possible certifiée.
- Justifier éventuellement d'une expérience de stage ou d'emploi(s).

Attendu 4 : Motivation, cohérence du projet

- Argumenter, dans la lettre de motivation, l'intérêt que présente la formation, eu égard au projet professionnel.

DONNEES RELATIVES AUX ADMISSIONS EN 1ERE ANNEE POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 :

Capacités d'accueil	Nb total candidatures	Nb candidatures externes	Nb candidatures internes	Nb candidatures internationales	% avis favorables candidatures externes	% avis favorables candidatures internes	% avis favorables candidatures internationales
25	951	808	115	28	1%	18%	0%

Candidats externes : candidats non-inscrits à UT1 en 2020-2021

Candidats internes : candidats inscrits à UT1 en 2020-2021

Candidats internationaux : candidatures internationales déposées auprès du Service Commun des Relations Européennes et Internationales

% avis favorables : proportion d'avis favorables donnés par la commission d'admission parmi les candidatures déposées soit via l'application eCandidatures (candidats externes et internes) soit via le SCREI (candidats internationaux)

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse 1 Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse 1 Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse 1 Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice eCandidatures, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 456h d'enseignement.

SEMESTRE 1 - 189h CM + 39h TD	SEMESTRE 2 - 189h CM + 39h TD
<p>COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE 1 : Droit du financement des entreprises – 33h CM + 13,30h TD Une matière renforcée au choix (33h CM + 13,30h TD) parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garanties de paiement - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices <p>La matière non choisie en renforcée (33h CM) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garanties de paiement - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices <p>UE 2 : 2 options au choix parmi 8 : Droit du commerce international – 18h CM + 3h TD Groupements à statut spécial – 30h CM Principes de gouvernance – 30h CM Droit bancaire et financier – 30h CM Comptabilité financière - 30h CM Droit des restructurations des entreprises – 30h CM Droit rural – 30h CM Droit des assurances – 30h CM</p> <p>COMPETENCES DE SPECIALITE : UE 3 : Propriété intellectuelle – 30h CM</p> <p>COMPETENCES TRANSVERSALES : UE 4 : Langue vivante au choix : Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol – 12h TD</p>	<p>COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE 5 : Droit des entreprises en difficulté – 33h CM + 13,30h TD Une matière renforcée au choix (33h CM + 13,5h TD) parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution) - Fiscalité des sociétés et des groupes <p>La matière non choisie en renforcée (33h CM) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution) - Fiscalité des sociétés et des groupes <p>UE 6 : 2 options au choix parmi 6 : Droit pénal des affaires – 30h CM Droit aérien et spatial – 18h CM + 3h TD Droit international et européen des transports – 30h CM Contrats spéciaux des affaires 2 (prestation de services, mise à disposition, représentation...) – 18h CM + 3h TD Droit européen de la concurrence – 30h CM Procédures civiles d'exécution – 30h CM</p> <p>COMPETENCES TRANSVERSALES : UE 7 : Langue vivante au choix : Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol – 12h TD</p> <p>COMPETENCES DE SPECIALITE UE 8 : Droit de la culture – 30h CM</p>

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 207h d'enseignement.

SEMESTRE 3 - 169h + 18h TD

UE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – 169h CM + 18h TD

Aspects économiques et grands principes de la propriété intellectuelle - 24h CM
 Créations industrielles : brevets, logiciels, dessins et modèles – 27h CM
 Cour en ligne : Droit de la propriété littéraire et artistique – 35h CM
 Cours en ligne : Droit de la propriété industrielle – 35h CM
 Propriété littéraire et artistique – 24h CM
 Signes distinctifs – 24h CM
 Tutorat – 18h TD

UE 2 : ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : 2 options au choix : 52h CM + 18h TD ou 122h CM

Option 1 : Droit des contrats et spécialités : 72h CM + 18h TD

- Techniques contractuelles - 20h + 1H30 TD
 - Les contrats informatiques et électroniques- 12h + 1h30 TD

1 séminaire au choix

- **Séminaire 1 : Droit du numérique 40h + 13h TD**
 Propriété intellectuelle et numérique
 Nouvelles technologies et environnement numérique
 - **Séminaire 2 : Droit des médicaments et Biotechnologies - 40h CM + 13h TD**
 Présentation des enjeux juridiques
 Valorisation de l'innovation

Option 2 : Veille technologique : 122h CM

Mise à niveau en droit – 30h
 Méthodes et techniques de recherche d'information – 22h
 Méthodes d'analyse de l'information – 35h
 Utilisation d'outils de veille stratégique appliquée aux biotechnologies, biomécanique et chimie – 35h

UE 3 : Droit européen et international : 50h CM

- Approfondissements – 12h
 - Actualité internationale du droit d'auteur – 8h
 - Anglais spécialisé – 30h

SEMESTRE 4 - 20h CM

UE 4 : 20h CM

- Au choix :
 * Voie professionnelle : stage (4 mois minimum).
 * Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche.
 - Méthodologie (voie professionnelle et voie recherche) – 6h CM
 - Projet tutoré – 9h CM (obligatoire)
 - Préparation aux concours - 5h CM (facultatif)

→ Programme Franco-Espagnol en 2^{ème} année de master :

Les enseignements du semestre 3 se déroulent à UT1 de septembre à décembre. **Ceux du semestre 4 sont suivis à l'Université Carlos 3 de Madrid à partir de janvier** et correspondent au Master en Propriété Intellectuelle délivré en Espagne (Master Oficial en Propiedad intelectual). Le stage ou mémoire validant l'UE 8 est suivi dans son université d'origine par l'étudiant. **L'action de formation en 2^{ème} année de master programme franco-espagnol** se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 440h d'enseignement.

SEMESTRE 3 - 219h CM + 18h TD

UE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – 169h CM + 18h TD

Aspects économiques et grands principes de la propriété intellectuelle - 24h CM
 Créations industrielles : brevets, logiciels, dessins et modèles – 27h CM
 Cour en ligne : Droit de la propriété littéraire et artistique – 35h CM
 Cours en ligne : Droit de la propriété industrielle – 35h CM
 Propriété littéraire et artistique – 24h CM
 Signes distinctifs – 24h CM
 Tutorat – 18h TD

UE 2 : Droit européen et international - 50h CM

Actualité internationale du droit d'auteur – 8h
 Approfondissements – 12h
 Anglais spécialisé – 30h

SEMESTRE 4 - 203h CM

UE 3 : Sistemas de protección I – 42h CM

UE 4 : Sistemas de protección II – 42h CM

UE 5 : Mercado editorial y musical – 42h CM

UE 6 : Mercado audiovisual, de las artes escénicas y plásticas – 42h CM

UE 7 : Informes, litigios y procesos – 21h CM

UE 8 : 20h CM

- Au choix :

* Voie professionnelle : stage (4 mois minimum).
 * Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche.

- Méthodologie (voie professionnelle et voie recherche)
 - Projet tutoré – 9h CM (obligatoire)
 - Préparation aux concours - 5h CM (facultatif)

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
 31042 Toulouse Cedex 9
 Tél. : 05 61 63 35 00

FORMATION CONTINUE – FCV2A

Manufacture des Tabacs- Bat. Q
 21, allée de Brienne
 31042 Toulouse Cedex 9
 Courriel : m2fvc2a@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 12 88 36

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :
 Bureau : AR 125 (Bâtiment Arsenal)
 Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 38 53

Seconde année de master :
 Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)
 Courriel : pmd03@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 35 82

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
 D'ORIENTATION ET D'AIDE
 À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
 Anciennes Facultés
 Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
 Courriel : stages@ut-capitole.fr
 Tél. : 05 61 63 37 35